

Voyage au pays des millions

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 50

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Voyage au pays des millions.

I

Aimez-vous les chiffres ? Je connais des gens qui les adorent, qui vivent avec eux et qui vivent par eux ; ils en meurent même quelquefois. Leur tête est un vaste casier, dans lequel ils alignent des additions sans fin et opèrent des multiplications fantastiques.

« Les chiffres, disait Hector Malot, ne perdent que ceux qui les connaissent et qui les aiment. Posez des chiffres pour le vulgaire, aussitôt il se défie ; faites-les manœuvrer, il se sauve. L'homme compétent, au contraire, les aligne avec soin, les fait défiler par pelotons et par masses, les groupe et les dispose pour l'effet cherché, puis, se prenant lui-même à ce jeu, il se laisse entraîner dans leur danse éblouissante. »

Si vous ne vous défiez pas trop des chiffres, nous allons en faire danser la sarabande effrénée sous vos yeux et remuer les millions, non pas à la brassée ou à la pelle, mais à la pointe de la plume — ce qui est infiniment plus facile. Il s'agit des millions de la Confédération, des quarante-cinq millions qu'elle gagne et qu'elle dépense chaque année ; nous verrons comment elle les gagne et comment elle les dépense.

Commençons donc notre petit voyage à travers le budget fédéral. Ce budget est renfermé dans un cahier de 170 pages de fin texte. Il boucle en gros par 45 millions de recettes et 45 millions de dépenses. Ceci nous paraît énorme, mais ferait sourire M. le ministre des finances de France, qui a besoin pour son budget à milliards de deux énormes volumes compacts de 600 pages. Règle générale : un budget d'Etat va toujours en augmentant, par suite des besoins nouveaux et des exigences incessantes des administrés. Quand en France le budget dépassa le deuxième milliard, un orateur s'écria d'un air inspiré : « Messieurs, contemplez bien ces deux milliards, vous ne les reverrez plus ! »

L'orateur inspiré se trompait : on revit les deux milliards l'année suivante, mais ils n'étaient plus seuls, on leur avait donné cent millions de plus pour leur tenir compagnie.

Nous y allons plus doucement en Suisse et nous n'avons pas même les cent millions en tout, en recettes et en dépenses. Voyons les recettes : la Confédération possède un petit rentier mignon de fr. 6,200,000, honnêtement placé au 4 1/4, qui lui

rapporte fr. 263,500 ; elle a en outre fr. 6,600,000 en dépôt dans les banques, au 2 3/4, qui donnent fr. 181,500 d'intérêt. En outre le caissier, pour dégarnir un peu son coffre-fort qui est souvent trop plein, s'amuse dans ses moments perdus à faire l'escompte des effets de charge, ce qui vaut à la Confédération un petit bénéfice de fr. 30,000. Les deux chancelleries ne gagnent pas grand-chose, fr. 27,000 ; le département politique non plus, sauf fr. 14,000 pour autorisations de naturalisations ; chaque année en moyenne 325 étrangers sollicitent la faveur de pouvoir se dire les petits-fils de Tell. Au département militaire il faut noter fr. 1,448,000 de munitions. On ne tire pas toute cette poudre sur les moineaux, puisque nos vaillantes sociétés de tir absorbent chaque année quinze millions de cartouches ! Passons aux armes. On fabrique 6,700 vettrelis par an, à fr. 82, et 800 carabines à répétition, à fr. 94. On achète 420 chevaux pour recrues et le prix d'une bête revient en moyenne à fr. 1450. Enfin, sans sortir du département militaire, je note pour fr. 18,000 de cartes de l'atlas suisse. C'est une jolie vente.

Aux finances, une grosse recette, c'est celle de la poudre, fr. 500,000, dont 2/3 pour poudre de mine.

Vous plaît-il savoir que la Confédération fera frapper en 1884, 4,000,000 de pièces de vingt centimes ; 3,000,000 de dix ; 2,000,000 de cinq, et 1,000,000 de un ? Au total pour fr. 1,210,000. Tout n'est pas cependant bénéfice dans cette partie. Vous doutez-vous qu'il court en Suisse, de main en main (et quelles mains, parfois !) trente-deux millions de pièces de cinq centimes, et 20 millions de pièces de deux sous ? Cela n'empêchera pas chacun de se plaindre du manque de monnaie.

Tout le monde étant soldat, ou à peu près, en Suisse, nos invalides versent à la Mère commune chaque année la jolie somme de fr. 1,200,000. Les cantons en gardent autant pour leur part du gâteau.

Nous arrivons aux péages, le chapitre préféré de M. le ministre des finances. Inscrivons en recettes fr. 18,800,000 pour droits d'entrée, fr. 570,000 pour droits de sortie. Ce serait le moment de vous développer mes théories libre-échangistes, mais le *Conteur* refuse de me payer un supplément à cet effet. Je m'incline.

Les voyageurs qui visitent nos Alpes en voiture nous laissent fr. 1,900,000 entre les mains.

La poste aux lettres gagne en ses divers services fr. 12,650,000 ; les journaux lui payent en outre

fr. 620,000, ce qui est un bon quart de trop. Enfin les récépissés rapportent fr. 125,000 et les casiers américains, toujours plus en faveur, s'augmentent dans de fructueuses proportions.

Il circule, sans que vous vous en doutiez seulement, 1,750,000 télégrammes internes sur nos lignes suisses, au prix moyen de 66 centimes le télégramme. On en a envoyé cette année 80,000 de moins que l'an passé. En revanche, on a compté 845,000 télégrammes internationaux, à 90 centimes en moyenne. Tandis que les télégrammes diminuent, les téléphones augmentent. Ils rapportaient fr. 82,000 en 1882, fr. 160,000 en 1883 et l'on compte sur fr. 300,000 l'an prochain. C'est gentil pour un commencement.

Nous sommes au bout du budget des recettes. Il est vrai que nous avons voyagé avec des bottes de sept lieues, en enjambant presque tous les petits postes et nous voici arrivés au premier relai. Les recettes sont donc de fr. 44,843,000. Le département qui rapporte le plus est celui des péages, fr. 19,500,000. Ceux qui produisent le moins, sont le département politique (il ne produit que des ambassadeurs et encore il a quelquefois de la peine) et le département de justice, fr. 200 par an. Mince, alors !

Ouf ! soufflons jusqu'à samedi prochain ; nous poursuivrons le voyage, s'il vous plait, et le terminerons s'il vous ennuie.

Après avoir vu comment la Confédération gagne ses millions, nous verrons comment elle les mange.

Déception d'un propriétaire.

La fièvre de bâtir, qui nous possédait à Genève depuis un certain nombre d'années, paraît se calmer tout à fait. Plus de constructions nouvelles. En revanche, de nombreux écriteaux placés près des terrains vagues, et portant en grosses lettres : « A vendre en bloc ou par parcelles. » Et parmi tant de constructions neuves, il y a très peu de logements pour ouvriers, ou même pour la classe moyenne ; messieurs les propriétaires préfèrent souvent ne pas louer du tout plutôt que de baisser les prix ; plusieurs même ne louent pas aux locataires qui ont des enfants. Bientôt viendra le moment où les familles seront parquées dans des quartiers à part, comme on faisait autrefois pour les Juifs. On sait que les Genevoises, pourvues de nombreuses qualités, ont aussi celle de ressembler plus à Léa qu'à Rachel, la femme aimée, mais stérile, de Jacob. On sait aussi que leurs enfants sont assez amis du tapage, pour inspirer une profonde terreur aux voisins. Aussi, quand un citoyen de notre bonne ville se présente pour louer un appartement, l'une des premières questions du régisseur ou du propriétaire est : « Avez-vous des enfants ? »

Sur la réponse affirmative, le cruel prend un air grave et répond :

— Excusez-moi, monsieur, je ne puis louer à des familles dans la crainte de voir partir mes meilleurs locataires, qui sont tranquilles et sans enfants. Ce sont des bons, ceux-là, vous comprenez ; je regrette infiniment de ne pouvoir vous être agréable, etc.

Un de mes amis, père de six enfants, dont l'aîné entre dans sa douzième année, vient de se tirer à honneur de cette situation délicate :

Il avait visité un appartement qui lui plaisait sous tous les rapports : Belle vue, voisinage tranquille, eau, gaz, beaucoup d'armoires, coin noir pour mettre les enfants en pénitence, etc., etc. Le propriétaire, voyant un monsieur d'apparence distinguée et portant lorgnon, n'avait pas encore fait la fatale question. Enfin, au moment de passer la location, il dit :

— Avant de signer, je dois pourtant vous demander si vous avez des enfants, auquel cas il me serait impossible de vous louer.

— Hélas ! monsieur, fait le père de famille avec un soupir.

— Vous en avez ?...

— Monsieur, ils sont au cimetière !...

Et mon ami passa hypocritement son mouchoir sur son visage pour cacher un sourire.

— Ah ! c'est bien triste ! Je regrette de vous en avoir parlé, dit le propriétaire dont le visage s'éclaira, et il s'empressa de changer de conversation, de peur de raviver les blessures de ce pauvre père, qui avait sans doute vu mourir toute sa famille. « Nous allons signer le bail, » ajouta-il.

Quel fut l'effroi du malheureux propriétaire, lorsqu'il vit arriver, la semaine suivante, une voiture de bagages surmontée de deux berceaux, de quatre couchettes, d'une caisse contenant un tambour, une trompette et autres jouets bruyants.

Quatre joyeux garçons suivaient le char, portant un cheval de bois, un vélocipède, etc. Puis venait la maman, tenant le cinquième par la main, et le papa fermant la marche en trainant la poussette où le dernier bébé poussait des cris lamentables.

— Vous m'avez indignement trompé, s'écria le propriétaire indigné, ces enfants....

— Je vous ai dit qu'ils étaient au cimetière, et c'était la vérité, ils y vont tous les soirs arroser la tombe de leur grand-papa. Je regrette que vous m'ayiez mal compris.

Genève, 10 décembre 1883.

GILBY.

Badinguet.

Les journaux annoncent que le 1^{er} courant est mort, à Châtenay, à l'âge de 74 ans, le nommé Jean-Michel Badinguet, ancien ouvrier maçon, qui favorisa l'évasion de Louis-Napoléon, prisonnier au fort de Ham. Voici comment on raconte ce fait :

Louis Bonaparte ayant résolu de s'évader, fit courir le bruit, parmi le personnel du château, qu'il allait être l'objet d'une amnistie, dans l'espoir qu'il serait surveillé moins attentivement. Une circonstance fortuite vint favoriser ses projets. Des réparations urgentes dans l'intérieur du château amenèrent des ouvriers dans sa prison. En ce moment, les cinq ans d'emprisonnement du Dr Conneau, son compagnon de captivité, venaient d'expirer, ce qui le rendait légalement libre ; et il pouvait, ainsi que Thélin, valet de chambre du prince, aller en ville quand il lui plaisait.

Ces deux personnes, préparant tous les moyens de faciliter la fuite, décidèrent que Thélin demande-